



EDITO

Chers Loyatais, Chères Loyataises,

Le code de la sécurité intérieure (articles L. 731-3 et R. 731-1 à R. 731-10) définit le plan communal de sauvegarde (PCS). Il s'agit d'un document visant à organiser la commune pour faire face aux situations d'urgence.

Il est fortement recommandé pour toutes les communes et apprécié par les services de la Préfecture. En effet, le Préfet est habilité à activer ce PCS en cas de catastrophes : naturelles, matérielles, humaines.

Ce document est élaboré et révisé à l'initiative du maire de la commune.

Le Conseil municipal de Loyat a déjà approuvé un plan communal de sauvegarde en mars 2018. On y trouve les éléments suivants :

- *L'identification des risques locaux ;*
- *L'organisation du dispositif communal : répartition des tâches de l'équipe municipale et les modalités d'alerte ;*
- *Le recensement des moyens humains et matériels : les données personnelles ne sont pas diffusées au public.*

Il précise donc les dispositions prises par la commune afin d'être en mesure, à tout moment, de re-

cevoir une alerte émanant des autorités, d'alerter et d'informer la population. Ces dispositions comprennent notamment un annuaire opérationnel recensant le nom des personnes-ressources susceptibles de servir de relais pour alerter la population.

A ce titre, la commune souhaite actualiser la liste des personnes volontaires en cas d'activation du PCS : commerçants ; professions médicales (aide-soignant, infirmiers, médecins, pompiers, psychologues etc....) ; personnel militaire ; personnes parlant aisément une langue étrangère .

De plus, il est nécessaire d'identifier des personnes relais dans les villages pour diffuser les informations en cas d'évènement majeur touchant une grande partie de la population.

C'est pourquoi, la municipalité lance un appel à tous les Loyatais. Si vous souhaitez figurer sur cette liste de personnes « ressources », nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie dans les prochaines semaines.

Merci à tous ceux qui accepteront de figurer dans notre plan communal de sauvegarde.

Maud Gavaud
Adjoint au maire en charge de la communication et des affaires juridiques.

PLAN DE LA COMMUNE

Avec cette édition du P'tit Loyatais, un plan de la commune est offert à chaque foyer.

Vous y trouverez le noms des rues du bourg et de tous les villages.

Nous espérons que ce nouvel outil ,qui a été élaboré par les membres de la commission « Communication » , vous sera utile.

REMERCIEMENTS

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui sont intervenues bénévolement, lors de la dernière tempête, pour dégager les nombreux arbres tombés sur l'ensemble de la commune.

Leur action a permis de faciliter et sécuriser rapidement la circulation des voitures sur la plupart des routes.

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE

Vous avez pu découvrir, dans le dernier P'tit Loyatais, les deux logos retenus par le conseil municipal et soumis au vote des Loyatais.

Au cours de l'été, 232 bulletins ont été déposés dans l'urne installée à l'accueil de la mairie. Le résultat est sans appel, le logo que vous

découvrez en première page de ce flash info a recueilli 162 votes.

Il sera progressivement visible sur nos supports de communication (courriers, affiches, véhicules des services techniques etc...) pour ainsi contribuer à la construction d'une identité pour notre commune.

RAPPEL : APPLICATION « Ma Mairie en Poche »

L'application **Ma Mairie en poche** compte désormais 415 abonnés : vous êtes donc nombreux à recevoir des notifications (météo, réunions du conseil municipal, vie associative, coupure électrique, travaux, élections, etc...). N'hésitez plus à télécharger **Ma Mairie en Poche** (MMEP) sur votre portable ou sur votre tablette, c'est très simple. Les élus de la commission communication peuvent également

vous aider si vous rencontrez des difficultés à l'installer. Pour cela, faites vous connaître au secrétariat de la mairie et vous serez rapidement rappelé (e).

Important : pensez à autoriser les notifications de cette application dans les paramètres de votre téléphone ou tablette pour être alertés en temps réel de la diffusion d'une annonce.

RECRUTEMENT DE 4 AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population de Loyat aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.

La commune recherche 4 agents recenseurs pour effectuer la préparation et la collecte des informations auprès de la population. Il faut être disponible du 3 janvier au 19 février

2022, et posséder un véhicule. Une formation sera dispensée par l'INSEE début janvier.

Si vous êtes intéressé(e) merci d'adresser votre candidature à la mairie de Loyat, par courrier ou par mail (loyat@wanadoo.fr) avant le 15 novembre 2021.

REFONTE DES LISTES ELECTORALES EN 2022

Afin de préparer la refonte des listes électorales qui sera opérée en 2022, il est demandé aux personnes inscrites sur la liste électorale mais ayant changé d'adresse sur la commune de Loyat de se présenter en mairie avec un justificatif de domicile, afin d'éditer leur carte électorale avec la nouvelle adresse.

D'autre part les personnes non inscrites sur les listes qui souhaitent s'inscrire, doivent le faire

au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

En 2022 le 1^{er} tour des élections présidentielles aura lieu le dimanche 10 avril, le 2^e tour le dimanche 24 avril 2022.

Le 1^{er} tour des élections législatives aura lieu le 12 juin, le 2^e tour le 19 juin 2022.

EMBELLISSEMENT ET CADRE DE VIE



Loyat confirme sa 4^e fleur !

Le 22 Juin dernier, la commune de LOYAT accueillait 4 membres du jury du concours national des villes et villages fleuris. Début octobre, la municipalité a été informée que Loyat faisait partie, pour une année encore, des 277 communes de France labellisées 4 fleurs. Cette distinction est un gage de qualité de vie pour nos habitants.

CAMPAGNE D'ELAGAGE

La dernière campagne d'élagage sur la commune remonte à 2015/2016. Cette année, une nouvelle tranche est prévue dans le secteur Nord de la commune (Nord de la D129), au cours de l'hiver 2021/2022. La partie Sud de la commune sera effectuée sur l'hiver 2022/2023. Les objectifs de cette campagne d'élagage sont les suivants : maintenir les voies en bon état et réduire ainsi les charges d'entretien ; assurer la sécurité des usagers des voies en réduisant les risques de gel et en maintenant une bonne visibilité tout en préservant une bonne largeur de passage pour les camions et les cars.

Un recensement des zones est en cours de réalisation par la commission travaux. Un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés.

Services médicaux :

Médecin :
02.97.73.06.92

Cabinet infirmiers :
02.97.73.87.74

Dentiste :
02.97.93.11.12

Numéros d'urgence :
Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie de garde :
3237
SAMU : 15
Gendarmerie : 17

Horaires de la mairie :

Lundi et mercredi :
14h-17h30
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h30 et
14h-17h30
Tél : 02.97.93.02.33
Site internet : loyat.fr
accueil@loyat.fr

Horaires de la médiathèque :

Mercredi : 14h à 18h
Samedi : 10h30 à 12h

Matinée citoyenne

Samedi 23 octobre, une trentaine de Loyatais et une poignée d'enfants se sont retrouvés pour une matinée citoyenne. Les participants ont donné de leur temps pour nettoyer le cimetière juste avant la Toussaint. **La municipalité les remercie pour leur présence.**

À cette occasion, un panneau orné de quelques petits outils de jardinage a été accroché au fond du cimetière. Ainsi, ceux qui le souhaitent pourront se servir de ces binettes légères

AFFAIRES SOCIALES

Accueil des bébés

20 familles étaient conviées à la cérémonie qui s'est déroulée le samedi 2 octobre à la maison de l'enfance. 7 d'entre elles sont venues découvrir les locaux et présenter leur bébé aux membres du CCAS et aux assistantes maternelles.

Clément, Lanna, Jeanne, Emma, Inès, Romane et Loévan ont reçu un livre de naissance et leur maman une rose ; un pot de l'amitié a clôturé ce sympathique moment avec les familles.

Un chêne sera planté près de l'étang communal en l'honneur de cette génération.

Repas des aînés

70 personnes de plus de 75 ans ont répondu favorablement à l'invitation du CCAS de Loyat. La salle a été décorée avec des bouquets réalisés par les enfants de la commune sur le temps de la garderie. Monsieur le maire a accueilli les invités et lu un mot de bienvenue, tout en précisant que la commune était ravie de pouvoir à nouveau organiser cet événement qui n'avait pas pu avoir lieu l'année dernière.

Les doyens du repas étaient Jacqueline Houdayer, 89 ans et André Gaspais, qui fêtera ses 90 ans juste avant Noël.

Le repas a été servi par les membres du CCAS, les convives ont pris le micro pour chanter et animer cet après-midi convivial tant attendu.

Les colis de Noël seront distribués aux personnes qui n'ont pas assisté à ce repas au mois de décembre.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Les deux écoles accueillent **154 élèves** : 57 à l'Ecole Théodore Botrel ; 97 à l'Ecole Sainte Jeanne d'Arc.

Depuis la rentrée, la livraison des repas est assurée par le groupe API Restauration qui confectionne les repas dans les cuisines du Collège Le Sacré Cœur à Ploërmel. Le contrat a été signé pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

L'aide aux devoirs est toujours proposée pendant la garderie et 10 bénévoles se relaient du lundi au jeudi pour assurer l'accompagnement des enfants. Merci à eux pour leur investissement.

Depuis quelques semaines, les familles bénéficient d'un nouveau service pour leurs enfants. En effet, la maison de l'enfance accueille le centre de loisirs de Ploërmel communauté tous les mercredis pendant la période scolaire. Renseignements auprès de Ploërmel communauté.

LES BENEVOLES DE LA MEDIATHEQUE VOUS INFORMENT

Voici la liste des derniers romans achetés par la Médiathèque : *Campagne* - Matthieu FALCONE, *Doucement renaît le jour* - Delphine GIRAUD, *Les promises* - Jean-Christophe GRANGE, *Celle qui brûle* - Paula HAWKINS, *La librairie de Téhéran* - Marjan KAMALI, *Le passage de l'été* - Claire LEOST, *La malédiction de Satapur* - Sujata MASSEY, Shuggie Bain - Douglas STUART, *Le tourbillon de la vie* - Aurélie VALOGNES, *Le pavillon des combattantes* - Emma DONOGHUE
Sans oublier bien sûr les livres Jeunesse, l'accent a été mis cette fois plus particulièrement sur les livres destinés aux petits de 0 à 3 ans.

Pour clôturer l'année 2021, une quinzaine de nouveaux livres seront acquis fin novembre, après la sortie des prix littéraires. D'ici la fin de cette année, une soixantaine de livres rejoindra les étagères de la Médiathèque. Pour information, environ 250 livres seront échangés avec la Médiathèque de CARO le 9 novembre ce qui permettra ainsi un renouvellement conséquent des livres détenus par notre Médiathèque. Pour rappel, vous pouvez également réserver des livres auprès des bénévoles, s'ils sont disponibles, vous pourrez les récupérer dans un minimum de 15 jours.

Bonne lecture.

INFORMATIONS DIVERSES

AIDE A L'ACHAT D'UN VELO

Lors du conseil communautaire du 30 septembre, les élus de Ploërmel Communauté ont approuvé la mise en place d'un dispositif d'aide pour inciter les particuliers et les professionnels à l'achat de tout type de vélo, neuf ou d'occasion (primes de 50 à 400 €, sans conditions de ressources). Toutes les informations et modalités d'attribution sont disponibles sur le site internet : <https://www.ploermelcommunaute.bzh/au-quotidien/mobilite/nos-autres-services-de-mobilite-400.html>

Plus d'informations au 02.97.73.20.73 ou par mail à l'adresse suivante : velo.riv@ploermelcommunaute.bzh

DECLARATION DE VOTRE RUCHE

Tout apiculteur, *même avec une seule ruche*, est en effet tenu de déclarer **chaque année** les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2021**. Cette déclaration doit se faire en ligne via le site

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.



11 novembre : cérémonie de commémoration (rassemblement devant la mairie à 10h45)
20 novembre : repas créole de l'école Sainte Jeanne d'Arc
21 novembre : vide-grenier et bourse aux jouets

des Amis de Théodore Botrel
28 novembre : accueil des nouveaux arrivants
11 décembre : arbre de Noël (Théodore Botrel)
17 décembre : arbre de Noël (Ste Jeanne d'Arc)

VIE ASSOCIATIVE

BASKET CLUB

Cette année, le club de basket repart avec une équipe loisirs de 12 joueuses. Le 1^{er} match de championnat a eu lieu le 28 octobre à Réguiny. Les autres équipes du groupe sont : USSAC, Le Roc st André, Caro-Missiriac, Josselin, Entente St Congard-Pleucadeuc-St Laurent et Guer. Les matchs sont joués en semaine. La reprise était attendue malgré les règles sanitaires qu'il faut appliquer. **Bonne saison à tous.**

TENNIS CLUB LOYATAIS

7 jeunes prennent des cours de tennis avec Elise Raflegeau depuis le mardi 28 septembre. Il reste toujours des places disponibles. Vous pouvez passer voir à la salle omnisports les mardis de 17h à 18h.

L'équipe adulte a commencé son championnat départemental en D2, le dimanche 17 octobre.

Le jeudi 23 septembre, Cédric Marcadé, joueur de tennis et responsable de l'entreprise Marcadé d'Evrignac a remis des polos TCL aux membres de l'équipe.

LOYAT VOLLEY CLUB

A cause du protocole sanitaire de la saison 2020-2021, le championnat n'a pas eu lieu et les entraînements ont été difficilement honorés. Pour cette nouvelle saison, il a été décidé de changer de Fédération même s'il n'y a malheureusement pas de championnat. Les joueurs suivent donc uniquement les entraînements dans une ambiance conviviale.

Pour les personnes désirant rejoindre l'association, les entraînements ont lieu le jeudi de 20h45 à 22h30. Le club est mixte et de tout niveau (même débutant), sans limite d'âge Contact : URVOY Joël : 06.23.21.32.03 Joel.urvoy@sfr.fr

COMITE DE JUMELAGE LOYAT - RIVIERE

Notre jeune humoriste loyatais Kevin Gavaud viendra à Loyat en janvier prochain pour donner son spectacle. Il est très enthousiaste et sera accompagné de son imprésario Vincent Solignac, acteur et scénariste connu notamment pour *le Village français*. Kevin se produit tous les week-ends dans une salle parisienne. Il a été remarqué notamment par Chantal Ladessous et passera dans un spot publicitaire en octobre pour une marque de bricolage. Il a écrit son spectacle en s'inspirant de son enfance et de son adolescence à Loyat, Néant /Yvel et Ploërmel. Dates : **samedi 29 janvier à 20h30 et dimanche 30 janvier à 14 h 30.** (possible séance supplémentaire, dimanche à 17 h).
Première partie, Alex KENDOUX.
Réservation obligatoire au 06 82 25 12 43.
Tarif : 10 €. Vous pouvez suivre Kevin Gavaud sur Facebook et Instagram.

MESSAGE AUX ASSOCIATIONS

La commune met à la disposition des associations un support de banderole installé à l'entrée du bourg, près du pont. Pour toute demande, contacter Morgan Demolliens.

RANDO PLAISIR

Depuis le 7 septembre, le club a repris ses randonnées : Paimpont, Guer, Helléan et Callac. Une rando exceptionnelle a été organisée le 10 octobre aux alentours du château de Loyat en lien avec les Amis de l'école Théodore Botrel sur le thème « Manger local et bouger ». Programme des suivantes : 2 novembre : Les landes de Gurwan à Campénéac, 16 novembre : Le Camp des Rouets à Mohon ; 7 décembre : Le Freigue à Loyat ; 21 décembre : Le Circuit du Ninian.

Le départ a lieu sur le parking de la salle polyvalente à 13h30. Il faut arriver 5 min avant. Si vous avez un problème, avertir Joël au 06.25.18.80.95 ou bien Christian au 06.60.43.67.03.

Le programme de l'année 2022 sera bientôt établi, l'assemblée générale aura lieu le 18 janvier 2022. Si vous avez envie de passer de bons moments, n'hésitez pas à nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Odile Santier présidente.
02.97.93.05.39

L'APEL, l'AEP et l'OGEC de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc

C'est avec des idées plein la tête que les membres des 3 associations ont débuté cette rentrée. Elles œuvrent ensemble et soutiennent activement les projets et actions en faveur de l'école. Au programme pour cette fin d'année : le 20 novembre 2021 : repas créole à emporter ; le 3 décembre 2021 : assemblée générale ; le 4 décembre 2021 : vente de sapins de Noël ; le 17 décembre 2021 : arbre de Noël de l'école.

Si vous êtes intéressés par le repas créole à emporter, les tic-

kets seront en vente auprès des familles de l'école.

Cette année les enseignantes des CE2, CM1 et CM2 organisent un voyage de 5 jours à PARIS. Pour aider les familles à financer ce projet, l'APEL organisera le **samedi matin 4 décembre** une vente de sapins de Noël (production LOCALE et ECO-RESPONSABLE). De plus amples renseignements vous seront transmis par affichage, voie de presse ou via l'application de la mairie pour la réservation de votre sapin.

LA GARDE DE L'YVEL (Club de football)

Le club football de la GDY est fier d'avoir 15 enfants dans ses catégories U6-U7 et U8-U9. Les entraînements ont lieu les mercredis au stade de 14h30 à 16h. Les dirigeants sont Jean-Claude CHEREL et Christian VINCENT. Les séniors comptent 36 licenciés pour 2 équipes en D2 et D4. Aujourd'hui, la A compte 2V, 1N, 1D et la B 1V et 1D.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Jérémy ROUAUD
Secrétaire : Alexa PICHERY
Trésorier : Arnaud QUENO
Membres : Jean-Claude CHEREL, Christian VINCENT, Gérard PICHERY, Florent MORICE, Ludovic BOSCHET,

Mathias PICHERY, Julien OLIVOT, Denis MALASSIS et David GAUVAUD. N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que dirigeants ou joueurs (joueurs seniors dès 2004 et Jeunes de U6 à U9 de 2013 à 2016. LE CLUB RECHERCHE ACTIVEMENT UN ARBITRE POUR LA SAISON PROCHAINE.

Contact : Jérémy ROUAUD
06.86.18.91.87

A noter les prochaines rencontres seniors à domicile pour les 2 équipes. Premier match dès 13h : les 07/11, 21/11, 12/12 et 19/12.

LES VOLANTS LOYATAIS

Si vous êtes intéressé par la pratique du badminton, n'hésitez pas à contacter le président, Alain Folleville, au 06.06.43.88.15.